



1. EDITORIAL

Pour cette année 2019, le SAVS s'est inscrit dans une dynamique réflexive sur les projets personnalisés avant de consolider la procédure en place.

La pérennisation des professionnels du service a contribué à renforcer la dynamique de travail en étayant les liens de confiance et donc d'efficacité avec les bénéficiaires du service.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES :

Créé le 1er septembre 1994, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale du Bas-Rhin accompagne 20 personnes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés.

Le SAVS 67 est un service qui a **pour mission de développer ou de maintenir les capacités d'autonomie à domicile des personnes en situation d'handicap**. Il accompagne les bénéficiaires **dans le domaine de la vie sociale et quotidienne en apportant conseil, écoute et soutien dans la coordination des parcours selon les besoins et le projet personnalisé de chacun**.

L'ACTIVITE

Activités	2016	2017	2018	2019
AGREMENT	20	20	20	20
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	253	250	251	249
JOURNEES PREVISIONNELLES	5060	5000	4960	4960
JOURNEES REALISEES	5102	5023	5040	4980
ECART	42	23	80	20
TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	100,83%	100,46%	101,61%	100,45%
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	22	23	22	26

> LES ENTREES

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	%
Domicile	1	17%
Domicile + mandataire	2	33%
SESSAD	1	17%
SAMSAH	1	17%
CAAHM	1	17%
TOTAL ADMISSIONS	6	100%

> LES SORTIES

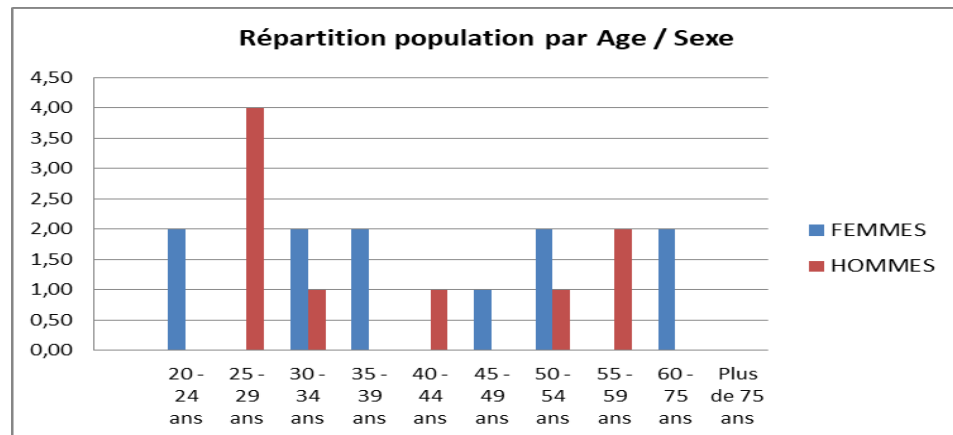
SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	%	MOTIF
Retour à domicile	4	67%	Plus de besoin en SAVS
SAMSAH	2	33%	Problématique de santé
TOTAL SORTIES	6	100	

En 2019, deux bénéficiaires ont pu glisser sur le SAMSAH 67 en raison de leurs besoins dans l'accompagnement dans et vers le soin.

Dès que les états de santé se dégradent ou les premiers bilans arrivent nous notons l'importance de la possibilité d'accompagner ces bénéficiaires également sur ce plan.

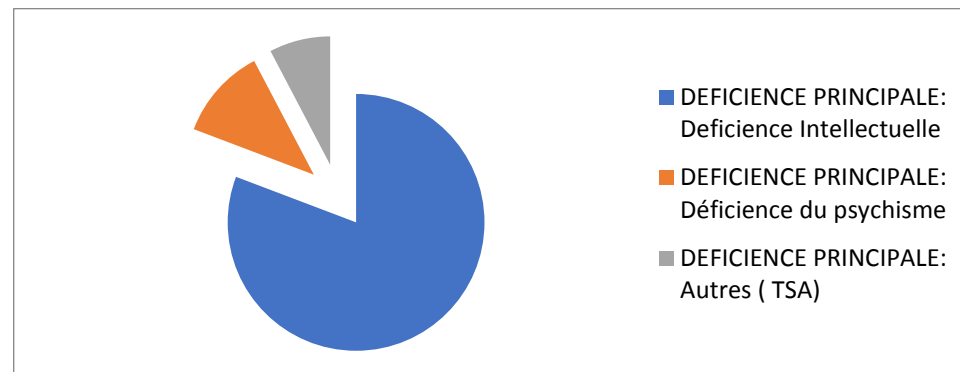
A contrario, le renforcement des compétences permet pour les bénéficiaires les plus autonomes des sorties du dispositif et un accompagnement par le droit commun (assistante sociale de secteur) pour les points de fragilité souvent administratifs et droits.

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE



Au SAVS, nous accueillons 11 femmes et 9 hommes.

TYPES DE HANDICAP



Le service ayant eu pour vocation initiale d'accompagner les travailleurs handicapés de l'Association, nous demeurons cependant ouverts sur les profils des candidats à l'admission. A ce jour, notre liste d'attente est de plus de 50 personnes en attente d'admission dont une grande partie n'est pas travailleurs handicapés ni toujours atteints de déficience mentale mais davantage de troubles psychiques ou de carences sociales.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

Cette année 2019 a été marquée par un mouvement plus important des bénéficiaires en lien avec la mise en œuvre des projets personnalisés qui a été un levier important dans la redéfinition de l'autonomie et les besoins des bénéficiaires du service. La co-construction des projets avec les bénéficiaires a permis pour certains de cheminer vers un arrêt d'un accompagnement dans le sens où cela marque l'aboutissement vers plus d'autonomie.

L'année 2019 a été également marquée par une stabilité aux niveaux des professionnels du SAVS et la prise de fonction d'une nouvelle directrice sur également le SAMSAH, le CAAHM et la MAS.

3.2. Travail avec les familles

Le SAVS travaille autant que possible en synergie avec les familles des bénéficiaires notamment quand ils vivent en logement autonome. Les sollicitations et les besoins des familles sont définis à tout moment de l'accompagnement. Cette année, la

réévaluation annuelle des projets personnalisés a été l'occasion pour certaines familles de demander de la réassurance sur les capacités et les projets de leur proche et ont pour certains demandé des conseils sur la manière de s'y intégrer.

3.3. Focal sur l'action du service dans le domaine de l'inclusion

La mobilisation des bénéficiaires et leur accès aux droits est le fondement de l'accompagnement par le service.

Cette année, le SAVS a accompagné plusieurs personnes vers l'accès à des activités extérieures formalisées dans leur projet personnalisé.

Ainsi, Monsieur P a par exemple été accompagné vers un atelier d'écriture en lien avec sa demande d'intégrer le milieu ordinaire. Il a exprimé auprès de son éducatrice référente son souhait de ne pas intégrer un groupe avec des personnes en situation de handicap. Après avoir fait les démarches d'inscriptions et de l'avoir accompagné physiquement pour le rassurer et lui montrer le chemin pour y aller, il s'y rend à ce jour seul hebdomadairement.

Le service a également accompagné un bénéficiaire accompagné par l'accueil de jour du CAAHM dans la recherche d'une activité de natation adaptée à ses capacités. Entre la demande de la personne et la mise en place de cette activité, il s'est écoulé 3 mois, temps nécessaire pour mettre en œuvre les différentes étapes d'accompagnement et de coordination afin de rendre possible le projet. L'éducateur référent a initié un travail de coordination entre le bénéficiaire (essai de l'activité, travail du trajet dans les transports, réassurance dans les différentes étapes, etc...), son représentant légal (démarches administratives et budgétaires), l'association Nouvel Envol qui propose l'activité (étudier si l'activité est adaptée, organiser un essai, faire le lien avec le bénéficiaire, etc) et avec le CAAHM (intégration de l'activité CTS pour rassurer la personne dans ses trajets en transport en commun).

Toutes ces démarches entreprises autour du projet de la personne et du temps consacrés sont fondamentales à la mise en place d'une dynamique inclusive et nécessite une mobilisation des intervenants et ... du temps car le rapport au temps n'est pas le même selon de quel point de vue nous nous plaçons.

Dans cette même démarche, nous avons poursuivi et organisé des temps collectifs particulièrement appréciés par les bénéficiaires du service comme par exemple une sortie restaurant à l'occasion des fêtes de fin d'année, atelier avec le SAMSAH de confection de gâteaux, un pique-nique pétanque en été, un atelier crêpes party.

Une rencontre avec des intervenants de RESI sur le sujet de la sexualité à la demande de certains bénéficiaires a été organisée.

Enfin, nous avons formalisé dans le projet personnalisé les axes d'accompagnement vers les soins courants (ophtalmologue, contrôle dentaire...) en prenant en compte l'autonomie et des appréhensions de certains.

Cette année un bénéficiaire a également bénéficié d'un accompagnement vers le sport santé ce qui a nécessité une sensibilisation au handicap des éducateurs sportifs de la ville de Strasbourg et une coordination des acteurs pour affiner et rajuster les activités en fonction du handicap, des difficultés et capacités de la personne.



3.4. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination du parcours de l'utilisateur

Pour plus de cohérence dans le parcours de vie et dans la mise en œuvre du projet personnalisé, l'éducateur référent du service est tête de proue dans la coordination des interventions des différents partenaires autour du bénéficiaire.

Cette année, suite à l'évaluation des besoins et de la vulnérabilité de certains bénéficiaires, le travail de coordination du parcours de la personne s'est concentré sur les questions de logement et de gestion financière.

Ainsi, pour Madame F âgée de plus de 60 ans, vivant en foyer Adoma, endettée et se mettant en danger au niveau de sa santé, un travail de coordination avec les équipes de travailleurs sociaux et le SAVS a rapidement été mise en place pour trouver des solutions à la situation financière et la réorienter vers une structure plus sécurisante.

en cohérence avec ses besoins. Elle réside actuellement dans une résidence seniors et bénéficie d'une mesure de protection judiciaire.

3.5. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat

L'axe de travail incontournable du SAVS est le travail en réseau partenarial dans les différents domaines de la vie de la personne accompagnée aussi bien les acteurs internes à l'Association (ESAT, CAAHM, SESSAD), qu'externes (Résidence Charles Huck de Bischheim, Nouvel Envol, assistantes sociales de secteurs, mandataires judiciaire, ...) conviés depuis cette année à participer à la réunion de synthèse autour du projet personnalisé du bénéficiaire.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Un ensemble d'outils ont été remis à jour en 2019 comme notamment le Livret d'accueil et la plaquette de présentation du service.

L'enquête de satisfaction a également été proposée sous forme individuelle ou collective selon les choix et les possibilités de chacun à pouvoir s'exprimer. Aucun bénéficiaire n'a répondu « pas satisfait ». Les questions plus ouvertes ont permis à certains de pouvoir exprimer leur satisfaction : « *merci c'est très correct comme service* », « *vous faites bien votre travail* », « *satisfait du lien avec les autres* ».

Les points d'amélioration sont orientés par les réponses suivantes : « *pas facile de trouver la sonnette* » et « *pas satisfait de tomber sur le répondeur* ».

L'année 2019 a également permis d'initier un travail sur un dossier de demande d'admission face aux grands nombres de demandes adressées par la plateforme Via Trajectoire. Une commission d'admission qui se réunit au minimum une fois par trimestre a ainsi été mise en place pour estimer la pertinence des demandes des besoins en fonction des missions du SAVS. Sur 2019, 130 dossiers de demande d'admission ont été envoyé aux bénéficiaires d'une notification MDPH. La question de l'augmentation de la capacité peut donc se poser.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2019

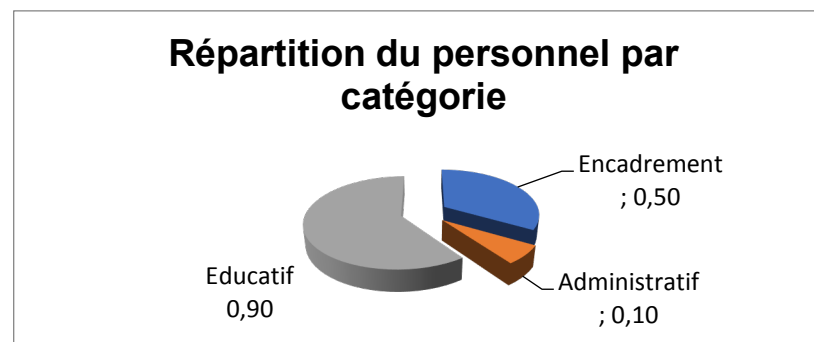
Le service compte seulement 0,90 ETP de professionnels éducatifs répartis sur deux professionnels suite à un départ en retraite d'une titulaire, 0,10 ETP d'administratif et 0,50 d'encadrement (cadre intermédiaire).

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	2017	2018	2019
	0,95	1,40	1,55

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	1,55	0,55	0,10	0,90	0,00	0,00	0,00



6. CONCLUSION :

Les remarques des bénéficiaires dans le cadre de l'enquête de satisfaction corroborent les repérages de la direction du service de tendre vers une réorganisation du service et un déménagement vers des locaux plus adaptés dans le cadre de la réflexion globale initiée par les services des milieux ouverts de l'Association.

Au vue du très grand nombre d'orientations vers le SAVS, la question d'une augmentation des places d'accompagnement semble légitime et sera relayée à nos autorités de tutelle.

L'axe de travail pour 2020 sera la remise à jour du projet de service en lien avec l'évolution des besoins du public accompagné.